



# Compte rendu du Conseil municipal

## Mardi 5 mai 2026

**Composition Présents :** Jonathan Ceraudo, Cédric Maule, Denise Yoder, Alain Roussel, Caroline GRISARD, Quentin Grumblatt, Anastasia Maule, Elsa Schreiner, Frédéric Gigon, Jacqueline Leuenberger, Jean-Charles Placko

**Secrétaire de séance :** Caroline Grisard

### Approbation du conseil municipal du jeudi 9 avril 2026

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 9 avril 2026.

### I. Point Divers

#### 1. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Le conseil approuve les délégations à l'unanimité.

#### 2. Création commissions culture et loisirs

Le conseil approuve à l'unanimité. Cette commission est ouverte aux administrés.

#### 3. Commissions ouvertes aux administrés

1 candidature a été déposée, la candidature aux commissions ouvertes aux administrés sont prolongées jusqu'à fin août. Un tract sera établi pour expliquer le rôle des administrés au sein des commissions afin d'obtenir plus de candidatures.

#### 4. Désignation d'un représentant de la commune pour la Commission CALEOL - Territoire Habitat (attribution des logements)

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, **M. Jonathan Ceraudo** comme représentant de la commune au sein de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de Territoire Habitat.

#### 5. Désignation d'un représentant de la commune pour la SPL Sud Immobilier

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, **M. Jonathan Ceraudo** comme représentant de la commune au sein de la SPL Sud Immobilier.

#### 6. Suppression de la régie de recettes pour les locations de la salle polyvalente

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la suppression de la régie de recettes relative aux locations de la salle polyvalente.

## 7. Groupement de commandes organisé par le Département – Dispositifs de signalisation vertical, permanente et temporaire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune au groupement de commandes organisé par le Département pour la fourniture de dispositifs de signalisation verticale permanente et temporaire.

---

## II. Questions diverses

### 1. Bénévolat fleurissement du village

Les fleurs seront réceptionnées le **dimanche 24 mai** et la plantation est prévue le **lundi 25 mai** (lundi de Pentecôte), de **8h00 à 11h30**.

Les bénévoles souhaitant participer sont invités à prévoir leurs outils. À l'issue de cette matinée, un apéritif leur sera offert en remerciement de leur participation.

### 3. Actions menées par la Gendarmerie

M. le Maire a rencontré le gendarme référent de la commune. Lors de cet échange, ont notamment été abordés les dispositifs **Opération Tranquillité Vacances** et **Opération Tranquillité Seniors**, mis en place par la Gendarmerie nationale afin de renforcer la prévention et la sécurité des administrés.

---

## III. Divers

- **Points travaux de voirie en cours**

Les travaux d'enrobés réalisés ont fait l'objet de remarque de la part des élus, l'entreprise s'est engagé à les traiter.

Concernant la piste cyclable, la réalisation de l'enrobé est programmée **fin mai / début juin**, après le grand pont de la rue principale, jusqu'à la sortie du village rue de Courcelles et sur la rue de Courtelevant.

- **Stratégie nouvelles constructions**

Dans le cadre de l'accueil des futurs habitants, la commune envisage la mise en place d'un dispositif d'accompagnement destiné aux administrés réalisant une construction sur leur terrain, afin de faciliter leur installation et de soutenir leurs démarches.

- **Interventions préventives des renseignements généraux**

Les élus ont été informés de la possibilité de participer à une intervention préventive proposée par les services de renseignement, portant sur les enjeux de Cybersécurité. Cette formation permettra de sensibiliser les élus aux bonnes pratiques en matière de sécurité numérique et de prévention des risques liés aux usages informatiques.

- **Point Ecole**

Le service périscolaire sera maintenu pour la rentrée de **septembre 2026**. Un nouveau directeur du périscolaire sera recruté afin d'assurer la continuité du service. Par ailleurs, un état des lieux des factures périscolaires impayées sera réalisé. Si nécessaire, les démarches de recouvrement seront engagées auprès du Trésor public.